



A nouveau des demandes de dérogations à l'OTT

Création : mercredi 9 octobre 2019 10:40

Au cours des négociations, nous sommes régulièrement confrontés à des demandes de dérogations au règlement du temps de travail (OTT) pour toute une série d'évènements.

Ce 9 octobre 2019, durant le CSC 236, de telles demandes ont de nouveau été formulées. Une pour le 75ème anniversaire de la bataille des Ardennes et une autre concernant le dossier BREXIT pour DAO et les corps de police locaux et les unités de la police fédérale de Flandre Occidentale.

Le SNPS reste attentif et ne déroge pas à sa position. Le bien-être de nos membres et la charge psycho-sociale restent une priorité pour nous.

Pour ces motifs, nous avons rendu un avis négatif dans ces deux dossiers.